



Termes de références

pour la réalisation d'une activité de team building

A. Contexte

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une Organisation non gouvernementale et indépendante de développement social qui œuvre dans le domaine des droits de l'enfant et au service des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre la prise en charge parentale. SOS Villages d'Enfant travaille dans l'intérêt supérieur de l'enfant en se référant à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, aux Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Présente dans plus 130 pays et territoires, l'organisation accompagne les enfants et les adolescents depuis plus de 75 ans.

Fondée sur les valeurs de courage, engagement, confiance et responsabilité, SOS Villages d'Enfants Guinée œuvre depuis 1985 pour garantir à chaque enfant le droit de grandir dans un environnement protecteur et bienveillant.

Pour atteindre cette mission, la contribution des collaborateurs est essentielle. Leur motivation, cohésion et engagement constituent des leviers stratégiques pour la réussite organisationnelle et la réalisation de résultats durables.

C'est dans cette perspective qu'une activité de team building est organisée.

B. Thème central

Le thème central est en lien avec une des compétences basées sur les valeurs de SOS Villages d'Enfants. « **Orientation vers le résultat : unir nos efforts pour des changements durables dans la vie des enfants** »

C. Objectifs

Objectif général

Renforcer la cohésion et la motivation du personnel afin de favoriser un environnement de travail collaboratif, productif et aligné sur les valeurs de SOS Villages d'Enfants.

Objectifs spécifiques

- Renforcer la motivation du personnel en consolidant son sentiment d'appartenance et sa fierté de contribuer à la mission de SOS Villages d'Enfants ;
- Fédérer les équipes autour des valeurs fondamentales de l'organisation : courage, engagement, confiance, responsabilité ;
- Améliorer la communication et la coopération entre collaborateurs à travers des expériences collectives favorisant la cohésion.
- Encourager une culture organisationnelle équilibrée, orientée vers l'atteinte des résultats et le bien-être au travail.



D. Résultats Attendus et Livrables

À l'issue du team building:

- 80 % des participants seront capables d'identifier au moins trois pratiques concrètes pour améliorer leur performance collective.
- Les participants auront renforcé leur motivation, leur confiance mutuelle et leur esprit d'équipe.
- Les valeurs de SOS Villages d'Enfants seront mises en pratique dans un cadre collectif et convivial.
- Un rapport d'évaluation documentera les retours des participants, l'analyse des résultats et des recommandations pour le suivi.

E. Exemples d'activités attendues

- Le prestataire devra proposer une méthodologie claire et cohérente, intégrant des activités adaptées aux objectifs du projet, notamment : Jeux de coopération et de confiance.
- Ateliers de résolution collective de problèmes ; Challenges sportifs doux favorisant l'esprit d'équipe.
- Activités ludiques stimulant la créativité et la communication.
- Soirée conviviale (dans le cas de l'option sur deux jours) avec dîner et des temps d'échanges.
- Toutes autres activités pertinentes en lien avec les objectifs visés

F. Public cible

31 participants : équipe nationale de management, responsables à divers niveaux et agents de maîtrise/exécution.

G. Lieu et durée

Le prestataire devra proposer deux offres distinctes, l'une pour les îles, l'autre pour le Jardin d'Eden.

Durée : deux options doivent être soumises :

- 1 jour d'activités.
- 2 jours d'activités, incluant une soirée conviviale (dîner/activité sociale).

Les frais liés à la soirée (hébergement, restauration) doivent être inclus dans la proposition financière du prestataire.

H. Résultats livrables attendus

- **Programme et méthodologie :** Un document détaillant le déroulé des activités, les objectifs pédagogiques et la méthodologie d'animation retenue.



- **Conduite du team building** : Une animation complète et dynamique des sessions prévues, assurant la participation active de tous les membres.
- **Rapport final d'évaluation** : Un rapport structuré intégrant les retours des participants, l'analyse des résultats obtenus et des recommandations concrètes pour les prochaines éditions.

I. Profil recherché

Un prestataire (cabinet, entreprise ou consultant) :

- disposant d'une expérience confirmée (au moins 2 ans) dans l'organisation de team building,
- ayant déjà accompagné des organisations similaires,
- et capable de concevoir des activités motivantes, inclusives et alignées aux valeurs de SOS Villages d'Enfants.

J. Offre à soumettre

Le soumissionnaire présentera :

- Une proposition technique (méthodologie, activités proposées, CV des intervenants, références, attestations).
- Deux propositions financières distinctes (Îles / Jardin d'Eden), chacune déclinée en deux variantes (1 jour / 2 jours).

K. Constitution des offres

Offre technique

La proposition technique doit être composée d'au moins :

- Une lettre de soumission de la proposition technique
- La description et présentation de l'entreprise, du cabinet ou consultant (CV)
- Les CV détaillés et à jour des intervenant(e)s,
- Les références des activités de team building similaires
- Les attestations de bonne exécution des activités similaires
- L'approche méthodologique et les outils adaptés au public-cible avec le programme envisagé.
- Une copie du RCCM
- Une copie du

NB : Tout soumissionnaire qui n'aura pas produire **la copie du RCCM et la copie du Code NIF à jour** au moment du dépôt de son offre sera tenu de les présenter avant l'attribution définitive du marché. À défaut de régularisation dans le délai imparti, l'attribution du marché sera annulée et le marché sera proposé au soumissionnaire classé suivant.

Offre financière

La proposition financière doit être composée de :



- La lettre de soumission de la proposition financière HT ;
- Le devis quantitatif et estimatif.

L. Evaluation-comparaison des offres

L'analyse, l'évaluation et la comparaison des offres se feront en deux (02) étapes de la manière suivante :

- évaluation des offres techniques ;
- évaluation des offres financières.

Evaluation des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base des barèmes contenus dans le tableau de critères suivant :

Critères techniques	Points
Pertinence de la méthodologie et du programme proposé (Cohérence avec les objectifs, créativité et faisabilité des activités)	40
Expérience du prestataire (Nombre d'années d'expérience, diversité des clients, activités similaires réalisées)	25
Références et attestations de bonne exécution	15
Profil et expertise des intervenants (Compétences et qualifications adaptées à l'animation d'activités de team building).	20
TOTAL	100

NB : La note minimum requise pour être retenue pour la suite de l'évaluation est de **soixante-dix points (70) sur cent (100)**.

A l'issue de l'évaluation technique, les soumissionnaires dont la note technique sera inférieure à cette note minimum seront éliminés et leurs offres financières ne seront pas évaluées.

Evaluation des offres financières :

Seules les offres financières des soumissionnaires restés en lice à l'issue de l'analyse technique seront évaluées. Cette évaluation consiste en :

- La vérification des calculs horizontaux et verticaux.
- Il sera soustrait au devis estimatif et quantitatif toute somme prévisionnelle et, le cas échéant des sommes pour événements imprévus par les TdRs. L'organisation considéra pour chaque offre le montant corrigé.
- La cotation des offres financières.

L'offre financière sera notée sur 100 points.

L'offre financière qui présente le prix le plus bas obtient les 100 points et le nombre de points à attribuer aux autres offres est calculé par la formule suivante :



Montant de l'offre la moins disant

x 100

Montant de l'offre à évaluer

Note globale

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

- Technique = 0,6
- Financière = 0,4

La note finale accordée à une offre est égale à la somme de sa note technique pondérée et de sa note financière pondérée.

M. Adjudication

Au terme de l'analyse et de la comparaison des offres, celles-ci seront classées par ordre décroissant de notes obtenues. **Le soumissionnaire qui aura offert la meilleure offre technique et financièrement la plus économique, c'est à dire celui qui aura totalisé le point le plus élevé en cumulant la note technique et la note financière sera déclaré adjudicataire provisoire.**

Ce que nous représentons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice.

Clause de transparence

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et maintenir un environnement protecteur conforme à ses valeurs fondamentales.

Toute forme de corruption, favoritisme ou tentative d'influence dans le cadre de cette demande de cotation entraînera l'exclusion immédiate du processus.

N. Approbation des TDR

 Idrissa CONDE Manager RHDO		 Richard WATCHINOU Directeur National 
---	---	---